



MAIRIE DE FRESSINES

PROCES VERBAL **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU 14 MAI 2024**

Le quatorze mai deux mille vingt-quatre à 20h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Patrice FOUCHÉ, maire.

Afférents au conseil municipal : 19

En exercice : 18

Nombre de membres présents : 15

Présents : MMES LEDOUX Nadine, BALOTHE Paulette, BRILLAUD Chantal, GONORD Audrey, BILLON Nathalie, MISBERT Christelle, BOUGEOIS Chantal, PISSY Peggy,

MM FOUCHÉ Patrice, DÉCOU Christophe, DUPEU Laurent, POIGNAND Cyrille, DURAND Sébastien, GIRAUD Arnaud, CHAIGNEAU Patrick,

Excusés : Mme GIRAUD Marie-Claude, M. ROUSSEAU Patrick,

Absent : M. RULLIER David,

Pouvoir : Mme GIRAUD Marie-Claude ayant donné pouvoir à Mme LEDOUX Nadine.

1 – DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. DECOU Christophe est désigné secrétaire de séance.

2 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2024

Les élus n'ayant aucune remarque à formuler, approuvent le procès-verbal du conseil municipal du 9 avril 2024.

3 – PRÉSENTATION DU PEDT POUR APPROBATION

28/2024

Madame LEDOUX Nadine présente le projet éducatif territorial (PEDT) que la commune souhaite transmettre pour avis et validation à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN).

Ce projet retrace les points essentiels des activités mises en place dans le cadre des activités périscolaires au sein de l'école maternelle et primaire Pierre Moinot de Fressines pour 3 ans maximum.

Après délibération les membres du conseil municipal approuvent la mise en place du PEDT pour la rentrée de septembre 2024.

4 – VALIDATION DES TARIFS CANTINE ET GARDERIE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

29/2024

La commission école, s'est réunie le lundi 8 avril 2024. Au vu du tableau fourni et commenté par Mme LEDOUX, la commission s'est prononcée pour une augmentation concernant les éléments suivants :

Cantine scolaire :

- Enfants, augmentation de 4 % soit le repas à 2,70 € (2,60 € année scolaire 2023/2024)
- Adultes et enseignants, augmentation de 4 % soit le repas à 5,93 € (5,70 € année scolaire 2023/2024)

Garderie scolaire :

- La vacation du matin de 7h15-8h15, augmentation de 2 % soit 1,68 € (1,65 € année scolaire 2023/2024)
- La vacation du soir
 - => de 16h30 à 18h00, augmentation de 2 % soit 1,68 € (1,65 € année scolaire 2023/2024)
 - => de 18h00 à 18h45, augmentation de 2 % soit 1,13 € (1,11 € année scolaire 2023/2024)
- Pénalité au-delà de 12h30 le mercredi ou après 18h45 : maintien du tarif à 7,00 €.

Monsieur le maire soumet la proposition de la commission pour la rentrée de septembre 2024.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité, l'ensemble des tarifs applicables à la rentrée de septembre 2024.

5 – PRÉSENTATION DU PROLONGEMENT DU CHEMIN PÉDESTRE A ROCHETAN AVEC TRAVERSÉE DE LA RD7 ET ACHAT DE TERRAIN

30/2024

Monsieur le maire rappelle l'objectif : création d'une traversée piétonne sur la RD7 pour rejoindre Bougouin depuis Fressines par un chemin de randonnée.

Monsieur le maire propose d'aménager une zone où les piétons peuvent traverser sans le matérialiser clairement.

Les propositions sont les suivantes :

- Réduction de la longueur de glissière sur une distance de 16m pour permettre le passage des piétons ;
- Remblaiement de la parcelle sur une distance d'au moins 4m du bord de chaussée pour compenser l'absence de glissière ;
- Suppression de la végétation pour permettre une bonne visibilité de la zone traversée ;
- Mise en place d'une signalisation verticale lumineuse avec détecteurs de piétons (implantation à définir).

Considérant le fait que la commune est intéressée par l'acquisition d'une partie de la parcelle AN 121 d'environ 350 m² ;

Considérant l'accord de la propriétaire de la parcelle, pour un tarif de 2 000 € l'hectare (0,20 € lm²) ;

Le conseil municipal, après délibération, valide ce tarif et autorise Monsieur le maire :

- à signer tous documents relatifs à l'achat d'une partie de cette parcelle ;
- à prendre contact avec le notaire et le géomètre ;
- à prendre en charge les frais de notaire et de bornage.

6 – VALIDATION DE DIFFÉRENTS DEVIS

Plusieurs devis sont présentés pour validation par le conseil.

- Un devis des établissements FILLON pour le feu d'artifice du 14 juillet, pour un montant de 3 180,00 €TTC ;
- Un devis des établissements FILLON pour l'achat de jeux pour la pêche à la ligne, pour un montant de 78,95 € TTC ;
- Un devis des établissements MANUTAN pour des casiers en plastique, pour l'école d'un montant de 331,56 € TTC ;
- Un devis de la société WESCO pour des casiers en plastique, pour l'école d'un montant de 150,00 € TTC;
- Un devis de la société PLACE NET concernant du produit à fourmis pour l'école d'un montant de 402,00 € TTC.

Le conseil municipal après délibération et à l'unanimité valide tous les devis.

7 – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission voirie/bâtiments

M. DECOU Christophe fait un retour sur les échanges avec Orange pour l'installation d'une ligne téléphonique à l'atelier. La box de l'atelier est bien arrivée.

- L'étude de sol du terrain de M. JOUVE est réalisée le 14 mai 2024.
- Concernant les travaux du local de la Thibauderie, une lecture de documents sera faite avant l'envoi aux artisans. Les personnes de la commission recevront les documents du PC.
- Des entretiens d'embauche ont eu lieu pour le remplacement d'un agent technique en disponibilité. Sur 15 candidatures reçues, 5 candidats ont été convoqués pour un entretien. Le candidat retenu, M. Brian GUERIN est recruté depuis le 6 mai, en qualité d'agent technique territorial, en contrat à durée déterminée pour 35h par semaine, jusqu'au 31 octobre 2024.
- Le Parc du Cèdre a été fauché par les agriculteurs GAEC PROUST.

Commission école

Mme LEDOUX Nadine informe les élus sur un besoin de mobilier à l'école pour environ 2 000,00 €.

Conseil des jeunes :

L'élection du conseil des jeunes aura lieu le 25 mai 2024 de 9h00 à 11h00, dans la salle du conseil de la mairie.

Argent de poche :

Le dossier d'inscription se trouve en ligne. Les inscriptions se font sur le site.

Voyage à Paris au Sénat et à l'Assemblée Nationale le 18 juillet 2024 :

30 personnes inscrites pour 40 places. Le voyage est proposé aux conjoints des élus et des agents.

Commission CCAS

Élections

Mme BALOTHE Paulette informe les élus que 2 personnes se sont proposées pour tenir le bureau de vote des élections du 9 juin 2024.

13 – INFORMATIONS DU MAIRE

RAS

14 – QUESTIONS DIVERSES

RAS

Fin de la séance : **21H45**

Conseil municipal du 14 mai 2024

NOM Prénom	Signature	Pouvoir Excusé(e) Absent(e)
FOUCHE Patrice		
LEDOUX Nadine		
ROUSSEAUX Patrick		Excusé
GIRAUD Marie-Claude		Excusée Pouvoir à Mme LEDOUX Nadine
DECOU Christophe		
BALOTHE Paulette		
PISSY Peggy		
BOUGEOIS Chantal		
BRILLAUD Chantal		
DUPEU Laurent		
BILLON Nathalie		
MISBERT Christelle		
POIGNAND Cyrille		
DURAND Sébastien		
RULLIER David		Absent
GIRAUD Arnaud		
GONORD Audrey		
CHAIGNEAU Patrick		